

Le gouvernement est contraint de plier devant les partisans du vieux roi de Wallis

LE MONDE | 28.09.05 | 13h45 • Mis à jour le 28.09.05 | 13h45
NOUMÉA de notre correspondante

Consultez les archives du journal, tous les articles parus dans "Le Monde" depuis 1987.
Abonnez-vous au Monde.fr : 6€ par mois + 30 jours offerts



T
P

Plusieurs centaines de personnes ont organisé, jeudi 22 septembre, le blocus de Wallis, île polynésienne de 77 km², à l'est de la Nouvelle-Calédonie. Des barrages ont été dressés sur la piste de l'aéroport et sur les routes de l'île. Les manifestants étaient armés de fusils, de machettes et même de bâtons de dynamite. Ecoles et commerces ont fermé leurs portes et les habitants se sont retranchés chez eux.



Pour les partisans du Lavelua, Tomasi Kulimoetoke, il s'agissait d'empêcher le préfet, Xavier de Fürst, de faire atterrir des renforts de gendarmerie alors que se préparait l'intronisation d'un roi dissident, par le camp dit des "rénovateurs".

Du coup, dimanche, Paris a envoyé en urgence un "médiateur", Louis Le Franc, secrétaire général du Haut-Commissariat en Nouvelle-Calédonie. Après discussions avec l'entourage du Lavelua, M. Le Franc a dû confirmer, lundi 26 septembre au soir, "la reconnaissance par l'Etat du Lavelua". Il a obtenu, en échange, la garantie qu'il n'y aurait pas de représailles à l'encontre des adversaires du roi.

A Wallis et Futuna, territoire d'outre-mer depuis 1961, la France reconnaît les trois royaumes coutumiers (un à Wallis et deux à Futuna) une organisation monarchique instaurée au XIX^e siècle par les missionnaires maristes. Les rois et leurs six ministres qui forment les Grandes chefferies sont associés à la gestion de l'archipel et l'Etat leur verse des indemnités. Dans les faits, rien ne se décide sans leur assentiment.

TERRITOIRE SOUS PERFUSION

A Wallis, Tomasi Kulimoetoke, 87 ans, trône depuis 1959, une longévité exceptionnelle pour cette monarchie qui n'est

TERRITOIRE SOUS PERFUSION

A Wallis, Tomasi Kulimoetoke, 87 ans, trône depuis 1959, une longévité exceptionnelle pour cette monarchie qui n'est pas héréditaire. "*L'intérêt de l'administration a longtemps été qu'il reste en place*", explique Frédéric Angleviel, historien. Mais depuis quelques années, le souverain, physiquement diminué, n'est plus en mesure de gouverner et c'est sa fille, Etua, qui a pris les commandes. Avec de nouvelles méthodes.

En 2001, une Wallisienne condamnée pour détournements de fonds se réfugie au palais royal pour échapper à sa peine de prison. La gendarmerie n'ose pas intervenir et finalement, des grâces collectives permettront de passer l'éponge. Un hebdomadaire local, qui avait évoqué l'affaire, sera fermé sur ordre du roi.

En début d'année, c'est le petit-fils du Lavelua qui est condamné à 18 mois de prison pour homicide involontaire lors d'un accident de la route en état d'ébriété. Lui aussi se réfugie au palais pendant quatre mois. En mai, la Grande chefferie, qui considère que le droit coutumier doit prévaloir sur le droit pénal français dans cette affaire, ordonne au préfet, au président du tribunal ainsi qu'au procureur de quitter le territoire.

Le prévenu finira par se rendre, mais les familles "nobles" du nord de l'île n'apprécient guère. Elles destituent le Lavelua et intronisent une nouvelle Grande chefferie, qualifiée de "*plus moderniste*" par le préfet. Ce dernier lui accorde une reconnaissance administrative et commence à lui verser des indemnités. Celles du Lavelua sont suspendues. Pour ses partisans, c'est un casus belli. Le projet des "rénovateurs" d'introniser un nouveau roi, dimanche 25 septembre, met le feu aux poudres.

A Wallis, les quelque 200 habitants d'origine métropolitaine

se disent "*terrorisés*" et accusent l'Etat "*d'être incapable d'assurer leur sécurité*". Le processus de réconciliation pourrait être l'occasion de réviser la cohabitation entre coutume et lois de la République mais aussi de réfléchir à l'évolution du territoire, qui vit sous perfusion. Selon le dernier recensement, 42 % des personnes de 15 à 60 ans se déclarent sans emploi. La population (14 944 habitants) vieillit, la natalité ralentit et l'émigration, notamment vers la Nouvelle-Calédonie, est massive.

Claudine Wéry